Conseil du 11e arrondissement de Paris
Séance du mardi 9 juin 2026

Vœu relatif à la reconnaissance et au soutien des lieux de sociabilité, de culture et de solidarité LGBTQIA+

Considérant que le 11e arrondissement est depuis longtemps un territoire d'accueil, de refuge et de protection des droits et que cette tradition doit être préservée ;

Considérant qu'à l'occasion du mois des Fiertés, il importe de mettre en lumière les acteurs culturels et économiques qui, tout au long de l'année, contribuent concrètement à l'accueil, à la protection, à l'accompagnement et à l'émancipation des personnes LGBTQIA+ ;

Considérant que le 11e arrondissement accueille de nombreux lieux de sociabilité, établissements culturels et commerciaux de ce type ;

Considérant que ces lieux ne sont pas que des commerces ou des lieux festifs, mais jouent un rôle dépassant largement leur activité économique, en constituant des espaces de rencontre, d'information, de solidarité et de refuge pour des personnes trop souvent confrontées à l'isolement et aux discriminations ;

Considérant que plusieurs structures de l'arrondissement accompagnent des jeunes LGBTQIA+ en situation de rupture familiale, des personnes victimes de discriminations ou encore des personnes ayant fui des persécutions liées à leur orientation sexuelle, à à leur expression de genre

Considérant que les librairies, commerces et établissements festifs LGBTQIA+ participent pleinement à la richesse culturelle, à l'attractivité et à la diversité du 11e arrondissement ;

Considérant les échanges menés depuis le début de la nouvelle mandature auprès des commerces LGBTQIA+,

Considérant la pétition lancée le 28 avril 2026 par plusieurs de ces acteurs, et en particulier ceux de notre arrondissement, tels que le WAB, le Speechless, le Furie, et le Merci Marsha, mettant en lumière leurs difficultés économiques, juridiques et sécuritaires susceptibles de fragiliser leur activité et, par conséquent, les services de proximité qu'ils rendent à des publics parfois vulnérables ;

Considérant les difficultés liées à l'évolution de son bail commercial exprimées par les librairies LGBTQIA+ Les Mots à la Bouche ;

Considérant que lutter contre les discriminations, c'est aussi et avant tout préserver les espaces permettant aux personnes concernées de se réunir, de s'informer, de se soutenir et d'accéder à leurs droits ;

Sur la proposition de M. David Belliard, Maire du 11e arrondissement, et des élu.es du Groupe Socialiste, groupe Les Écologistes et Groupe Communiste du 11e;

Le Conseil du 11e arrondissement émet le vœu que :

- La Ville de Paris poursuive et renforce le dialogue régulier avec les associations, commerces culturels et établissements de convivialité LGBTQIA+ présents sur le territoire et valorise davantage leur rôle social, culturel et citoyen dans ses actions de communication et lors des événements liés à la lutte contre les discriminations, y compris à destination de publics jeunes et seniors ;

- La Ville de Paris étudie la mise en place d'un dispositif de reconnaissance de la spécificité des commerces constituant des lieux de sociabilité, de culture et de solidarité LGBTQIA+ ;

- La Ville de Paris porte un plaidoyer auprès de l'Etat en vue d'examiner la création ou la reconnaissance d'une appellation d'intérêt général applicable aux commerces culturels, lieux de convivialité et établissement LGBTQIA+, afin de mieux prendre en compte leur contribution à la lutte contre les discriminations, à la vie culturelle parisienne et à l'accompagnement de publics vulnérables, de consolider leur place dans l'écosystème local et de faciliter leur accès à des mécanismes de soutien financier et institutionnel ;

- Un temps d'échange à échéance fixe soit organisé à l'échelle des arrondissements réunissant les acteurs concernés, les services et élus municipaux compétents et les partenaires institutionnels, en particulier sur les aspects juridiques, afin d'identifier les difficultés rencontrées et de répondre au mieux aux besoins identifiés ;

- Les besoins spécifiques des publics LGBTQIA+ les plus vulnérables, notamment les jeunes en situation de rupture familiale, les personnes transgenres, les seniors isolés et les personnes exilées persécutées en raison de leur orientation sexuelle, de leur identité ou de leur expression de genre, soient pris en compte dans les échanges conduits avec la Ville de Paris et les commerces LGBTQIA+ ;

- La Ville de Paris veille à ce que les objectifs de gestion et de valorisation du parc commercial demeurent compatibles avec les missions d'intérêt général poursuivies par les commerces culturels indépendants, notamment les librairies LGBTQIA+ du 11e arrondissement.

* * * * *

Résultat des votes :

Pour : groupe Les Ecologistes, Groupe Socialiste, Groupe Communiste du 11e, groupe Nouveau Paris populaire 11e, Sylvain Leblanc, et Delphine Goater
Contre : groupe Union de la Droite et du Centre

Le vœu est adopté à la majorité